

ÉNERGIE

Dans l'Oise, le congrès des maires confronté au surcoût de l'énergie

BRESLES La hausse brutale du coût des énergies – aussi la transition écologique – crispe au plus haut point les maires de France. Exemple dans l'Oise où les élus redoutent de ne pas pouvoir tenir leur budget à l'équilibre.



Ministre déléguée en charge des Collectivités territoriales, la Beauvaisienne Caroline Cayeux (à droite) s'est invitée en clôture du congrès des maires de l'Oise, ce samedi 8 octobre à Bresles.

PASCAL MUREAU

Un comble ! On a sué, ce samedi matin 8 octobre, lors du congrès de l'Union des maires de l'Oise, largement consacré à la flambée sans précédent du prix des énergies. La catastrophe financière tant redoutée par les élus n'était pas la seule responsable de ce coup de chaud dans la salle polyvalente de Bresles. Il fallait chercher du côté de la chaudière au gaz, ronronnant bien tranquillement par une température extérieure autour de 18°C !

L'un de ces nombreux dysfonctionnements qui prouve que réduire la facture n'a rien d'impossible... « Ça fait 20 ans que la salle est construite, le régulateur n'a jamais fonctionné », s'agace le maire de la commune, Dominique Cordier, rejetant la responsabilité sur l'opérateur privé en charge du chauffage. Alors que le poste énergétique a

augmenté de 30 % – et l'alimentation scolaire de 8 % – les communes sont désormais au pied du mur et ne peuvent plus se permettre de gaspiller.

« L'inaction vous coûtera plus cher que l'action »

Éric Guérin, président du SE 60, distributeur d'électricité

De droite à gauche, le sujet fait

consensus. « L'inaction vous coûtera plus cher que l'action », rappelle malgré tout solennellement Éric Guérin, président du SE 60, distributeur d'électricité pour plus de la moitié des communes de l'Oise. Bois, géothermie, méthanisation... « Le bon sens c'est de ne pas mettre tous vos œufs dans le même panier », recommande Éric Guérin. Il y a aussi ces innovations porteuses d'espoirs. Telle cette expérience menée par une start-up lilloise qui cet été a injecté du méthane de synthèse dans le réseau de GRDF,

s'appuyant sur un site de méthanisation à Sempigny. Une première nationale ! Les élus doivent se résigner, la solution, quelle qu'elle soit, passera par des projets coûteux. Mais qui ne seront pas sans retour sur investissement.

LA VILLE DE CLERMONT DONNE L'EXEMPLE
Volontariste, la commune de Clermont vient d'emprunter 520 000 euros à la Banque des Territoires. Les travaux dans une quinzaine de bâtiments publics permettront des économies telles qu'elles rembour-

seront le prêt (négocié à un tarif avantageux).

D'ici 2030, tous les bâtiments supérieurs à 1 000 m² devront réduire leur consommation de 50 %. Et d'ici là, qui sait où en sera le prix des énergies ? « Ces dépenses sont prioritaires. Mais il y a aussi l'assainissement, l'accueil des handicapés... », met en garde Alain Vasselle, président de l'Union des maires.

Qui plaide pour un « accompagnement fort » des collectivités dans leurs projets, au moment où celles-ci doivent encore absorber l'augmentation de 3,5 % du point d'indice des fonctionnaires.

« Aurons-nous les entreprises sur le marché, et à quel prix ? Actuellement aucune ne peut s'engager », poursuit le président des maires. Cherchez l'erreur ! Les petites communes de moins de dix salariés bénéficieront du bouclier tarifaire du gouvernement. Mais pas leurs regroupements pédago-

Pour le maire de Montataire Jean-Pierre Bosino, c'est toujours niet !

Comme il l'avait annoncé fin août, Jean-Pierre Bosino, le maire PCF de Montataire, assure qu'il ne paiera pas tout le surplus de la facture d'électricité de sa commune. « En 2022, nous en avons pour 660 000 euros. L'an prochain, je ne ferai pas un chèque au-delà de 750 000 euros », assène l' élu. La commune se fournit auprès de Energem, filiale du groupe UEM, l'usine électrique de Metz. Pour 2023, la facture devrait

s'élever à 2,5 millions, soit une augmentation de 1,9 million... Dénonçant l'ouverture du marché de l'électricité à la concurrence, « aujourd'hui c'est la bourse qui fixe le prix, comme si l'électricité était un produit comme un autre », proteste Jean-Pierre Bosino. Et de réclamer « le retour pour les communes du tarif régulé de vente, qu'on ne soit plus obligé de passer par les appels d'offres. »